

Création d'aires protégées : la Loire doit combler son retard

La stratégie nationale pour les aires protégées affiche des ambitions et un programme d'actions à l'horizon 2030. La LPO Loire s'y implique avec l'objectif de rattraper le retard de notre département en la matière.

Ce programme est commun, pour la première fois, pour l'ensemble des aires protégées et du patrimoine naturel terrestre et marin, en métropole ou en outre-mer.

D'ici 2022, cette stratégie vise notamment à couvrir au moins 30 % du territoire national terrestre et des eaux marines sous juridiction ou souveraineté par des aires protégées et 10 % sous protection forte. Parmi ses 7 objectifs principaux, certains visent l'augmentation de la surface protégée, leur meilleure prise en compte dans le développement des territoires, une refonte de leurs financements, l'amélioration des connaissances.

En région Auvergne-Rhône-Alpes, c'est la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Agriculture et du Logement) qui est chargée de décliner cette stratégie pour les aires protégées 2030.

19 sites prioritaires proposés par la LPO en AuRA

Cela consiste à établir un diagnostic régional du réseau des aires protégées puis un premier plan d'actions régional 2022-2023 qui sera issu du plan d'actions national et de propositions spécifiques à la région.

La LPO AuRA accompagne les décideurs, sur le volet scientifique et technique, en ayant produit dès janvier 2021 une réflexion concertée et argumentée sur les sites qu'elle juge prioritaire



Tourbière d'altitude © René Diez



Landes et friches © Joël Vial

à préserver. Cela s'est décliné en une proposition de 19 aires naturelles dont le patrimoine écologique est menacé et mérite la mise en place de mesures de protection afin de garantir leur préservation. Chaque site ayant été analysé (synthèses de données, expertises sur le terrain, suivis de longue date) pour mettre en évidence les enjeux et les menaces qui pèsent sur la biodiversité mais aussi pour proposer la solution de classement la plus appropriée : réserve naturelle nationale, réserve naturelle régionale, arrêté préfectoral de protection de biotope...

Déficit en protection forte dans la Loire

Pour le département de la Loire, qui est en retard sur ces objectifs de protection de territoire avec seulement 0.1 % de protection forte, c'est la LPO DT 42 qui accompagne depuis le début de l'année 2021 les différents partenaires en participant aux phases de concertation, aux groupes de travail ou à l'élaboration d'avis d'experts. La démarche se poursuit jusqu'en 2023 pour, nous l'espérons, obtenir une protection forte de certains sites orphelins de tout programme. L'accent est mis par nos équipes sur des sites importants pour la reproduction des chauves-souris (galeries, anciennes mines), des landes et friches stratégiques pour la reproduction de certaines espèces liées (busards notamment), des prairies riches en biodiversité mais aussi des secteurs emblématiques de notre département comme la Loire forézienne, les réseaux de tourbières du Pilat, Monts du Forez, Monts de la Madeleine et Bois noirs ou les Hautes-Chaumes.

La Sapia, déjà dix ans

On s'était dit « *Rendez-vous dans dix ans...* », comme dit la chanson et nous y sommes : les premiers contacts avaient été noués en juin 2012, suite à la Fête de l'oiseau organisée par la LPO à la Croix de Chaubouret dans le Parc du Pilat.

C'est une connaissance d'un adhérent qui nous a proposé à la vente ce terrain d'une douzaine d'hectares situé au lieu-dit « *La Sapia* », à 1100 mètres d'altitude, dans le massif du Pilat. Et, en novembre 2012, nous en étions devenus propriétaires. La première année fut consacrée à l'élaboration par la LPO d'un plan de gestion qui nous a permis ensuite de mettre en place les premières préconisations.

J'ai été désigné par le Conseil d'Administration de l'époque comme référent pour la gestion de ce terrain et c'est en cette qualité que je rédige cet article, pour que vous puissiez vous rendre compte des actions menées pendant cette décennie. Je tiens d'abord à préciser que c'est une grande aventure bénévole : je n'ai malheureusement pas compté toutes celles et ceux qui se sont succédés pour apporter leur pierre à l'édifice, mais je sais qu'ils ont été très nombreux ! Je dispose d'une liste de plus de 50 acteurs des plus actifs que je sollicite très régulièrement et ce « *réservoir* » de petites mains suffit le plus souvent à accomplir les divers chantiers que nous mettons en place. Parfois, je lance un appel plus large pour que d'autres adhérents puissent eux aussi soutenir nos actions et prendre connaissance des lieux et de ce que nous y faisons.



Future mare © LPO de la Loire



Pose de nichoirs © LPO de la Loire

Création d'une mare et coupe de sapins

Deux grandes actions ont été menées dès l'acquisition du terrain. La première fut le débroussaillage d'une petite zone humide et la création d'une mare, travaux effectués par Oasure, une entreprise de réinsertion. La seconde, entièrement bénévole celle-là, a consisté à éclaircir une sapinière trop densément peuplée, pour favoriser la diversité végétale et donc permettre un meilleur accueil de la biodiversité.

Nous pouvons aujourd'hui mesurer les résultats de ces deux opérations. La mare sert de lieu de ponte à une bonne population de grenouilles rousses et nous avons pu observer également des tritons alpestres, crapauds communs et couleuvres helvétiques. Quant à la sapinière, elle nourrit une belle population d'oiseaux de forêt d'altitude et leur sert de lieu de reproduction. Le bouvreuil en est l'espèce emblématique.



Mare terminée © LPO de la Loire

Éco-pâturage pour des milieux plus ouverts

Un autre effort a dû être fourni pour garder ouverts certains milieux et, pour cela, deux opérations sont reconduites chaque année : la première est la mise en éco-pâturage avec l'aide d'ânes de Provence et de vaches bretonnes ; la seconde consiste au passage d'un rouleau brise-fougères car ces dernières ont tendance à occuper tout l'espace, ce qui nuit à la richesse floristique des prairies.

La mise en pâturage demande un gros effort bénévole : nous devons mettre en place la clôture électrique, fournir de l'aide au transport des animaux, surveiller que les bêtes aient de l'eau et de la nourriture en suffisance, veiller à ce que la clôture soit toujours en bon état de fonctionnement et ceci durant quatre mois. Le passage du rouleau brise-fougères est effectué en une journée par un forestier ami, Dominique Guignand et son cheval Sachem. Là aussi, les résultats sont au rendez-vous : chaque année en début de printemps, nous constatons la présence régulière de la bécasse des bois et de l'engoulevent, deux espèces qui affectionnent ce genre de milieu. Les fougères sont plus clairsemées et laissent de l'espace pour la flore des prairies.



Pose conviviale après une séance de travail bénévole © LPO de la Loire



Mise en place d'une clôture pour protéger une station d'Arnica © LPO de la Loire

Nichoirs et abris pour muscardins

Un aspect incontournable de la gestion par la LPO a été la pose de nichoirs (47 au total). Nous effectuons chaque année en fin d'hiver un suivi de leur état et de leur éventuelle occupation. Lors de nos prospections, nous avons découvert des indices de présence du Muscardin et avons de suite installé cinq abris spécifiques pour ce petit gliridé.

De nombreux autres petits travaux sont réalisés chaque année. Il serait fastidieux de tous les énumérer ici au risque de faire un inventaire à la Prévert, mais de nombreuses personnes s'investissent chaque année pour faire vivre ce projet et prennent plaisir à participer à des actions concrètes de protection de la nature. Plaisir également de se retrouver sur le terrain : pour preuve, lors du confinement, j'ai reçu beaucoup d'appels pour me demander quand reprendrait l'activité à la Sapia...

Je joue volontiers le rôle d'animateur pour la conduite de ce projet avec le soutien des nombreuses personnes qui le font vivre et aident à réaliser les aménagements pour une nature plus belle et plus vivante. Pour le futur, les projets sont encore nombreux et j'espère que nous pourrons les réaliser dans les mêmes conditions et avec la même dynamique que pendant ces dix années écoulées.

Un grand merci à tous les bénévoles de la nature qui donnent de leur temps pour que l'on puisse encore jouir de la beauté du vivant. Merci également à la Fondation du Patrimoine pour son aide financière substantielle qui nous a permis d'acheter le matériel nécessaire au parcage des animaux et de payer les services de l'entreprise Oasure.

Bertrand Montagny, référent bénévole Sapia à la LPO de la Loire

Migration au col de Baracuchet : un bon cru 2021 !

Le col des Monts du Forez a connu en octobre dernier son troisième meilleur mois migratoire depuis vingt ans, avec toujours une belle diversité d'espèces.

Suivi depuis le début des années 80, le col de Baracuchet est l'un des plus anciens sites de migration étudié en France et faisant toujours l'objet d'un suivi régulier sur l'ensemble du mois d'octobre. Situé dans les Monts du Forez, sur la commune de Lérigneux, ce site est posté à 1100 mètres d'altitude et offre une bonne visibilité sur les oiseaux migrateurs arrivant du nord. À l'origine connu principalement comme site de migration pour le pigeon ramier avec d'importants effectifs migrateurs, le site de Baracuchet est aujourd'hui réputé pour sa diversité d'espèces, avec des passages marqués de fringilles (pinsons, gros-becs, tarins, etc.) et des effectifs de milan royal en hausse depuis une dizaine d'années. Un temps effectué de la mi-août à la mi-novembre, le suivi se concentre désormais sur le mois d'octobre uniquement.

332 heures de suivi pour 63 espèces

136 625 oiseaux migrateurs et 63 espèces ont été dénombrés durant ce mois d'octobre pour un total de 332 heures de suivi assuré par les salariés et bénévoles de la LPO. C'est le troisième plus important total depuis le début des années 2000 après 2012 et 2019. Cet effectif résulte d'un passage relativement important de certaines espèces d'oiseaux. 2021 a notamment été marqué par un passage important de pigeons (ramier notamment) avec 46 356 oiseaux, soit le quatrième meilleur total depuis le début du suivi et le meilleur total depuis 1992. Au XXI^{ème} siècle, c'est d'ailleurs la première fois que le nombre de pigeons observés dépasse les 30 000 individus.



Près de 50 000 pigeons ramiers ont franchi le col © René Diez

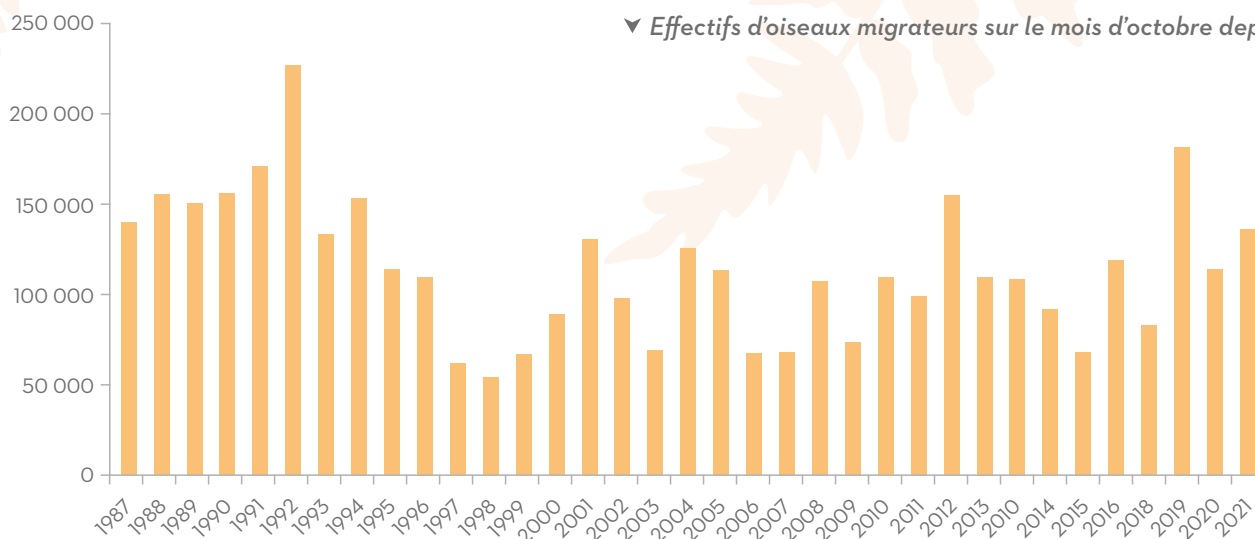
Milans en nombre et observations rares

Les rapaces sont passés en nombre avec un nouveau record pour le milan royal (1916 oiseaux ayant franchi le col cette année). Les effectifs dénombrés ces dernières années semblent confirmer la hausse du flux de migrateurs de cette espèce sur le site. Les effectifs de buse variable, d'épervier d'Europe et de faucon crécerelle sont eux aussi dans la moyenne haute en 2021.

Côté passereaux, les effectifs de pinson des arbres sont dans la moyenne (56 721 individus dénombrés), alors que ceux de pinson du Nord (5764 individus) et de tarin des aulnes (3614 individus) constituent respectivement les deuxième et quatrième plus gros totaux depuis 1984. À l'inverse, les alouettes des champs et linottes mélodieuses sont passées en faible quantité.

Enfin, dans les observations rares de 2021, on note le passage de deux cigognes noires, 59 grues cendrées, 1 balbuzard pêcheur, 1 chevalier gambette et d'une bécassine des marais.

Simon Arnaud



Effraie des clochers : bonnes nouvelles des nichoirs en 2021

Le bilan de la reproduction de l'effraie dans notre département est plutôt bon pour la saison écoulée, mais on recherche toujours des bénévoles pour suivre les nombreux nichoirs installés.

L'année 2020 ayant été compliquée pour les déplacements, très peu de visites de terrain ont pu être réalisées et seulement 35 jeunes ont été dénombrés dans nos nichoirs.

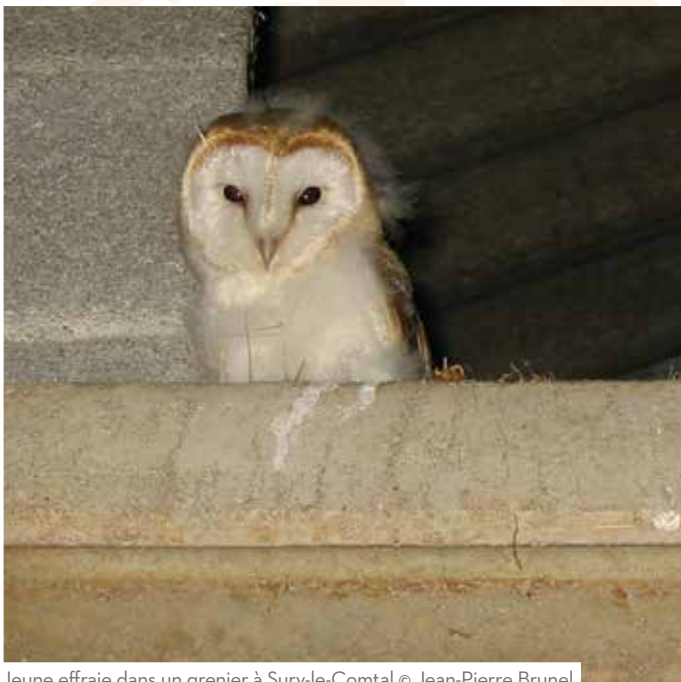
À l'inverse, 2021 fut riche en naissances, même si tous les sites n'ont pas pu être visités par manque de bénévoles : 85 jeunes ont été recensés en nichoirs et 25 hors nichoirs avec de belles surprises à la clé.

Les nichoirs installés en 2014 et 2013 dans les clochers de Marclopt et Salvizinet n'avaient à ce jour jamais été occupés ni même visités par l'espèce et c'est avec une certaine lassitude et sans grand espoir que chaque année nous allions ouvrir les boîtes.

Quelle ne fut pas ma surprise quand le 29 mai, Alain Magnin m'a appelé : « ça y est, elles y sont, le nichoir de Salvizinet est enfin occupé ! » Certes, il n'y avait que deux jeunes, mais quel plaisir !

De son côté Bernard Couronne m'annonçait le 12 mai la présence de 5 jeunes dans le clocher de Marclopt.

Côté agriculteurs, il y eut également de bonnes nouvelles : le 5 Juin à Précieux, 5 jeunes occupaient une grange où le nichoir avait été installé en 2015 ; le 20 Juin, à Chalain-le-Comtal, je découvrais pas moins de 7 jeunes dans le nichoir mis en place en 2015 également.



Jeune effraie dans un grenier à Sury-le-Comtal © Jean-Pierre Brunel



Poussins d'effraie dans un nichoir © Bertrand Tranchand

Privilégier le partenariat avec les particuliers et agriculteurs

L'effraie s'est aussi invitée chez les particuliers : à Grézieux-le-Fontental, un nichoir fabriqué en 2020 par un adhérent a été occupé dès ce printemps par un couple et leurs 3 jeunes.

Ces bonnes nouvelles donnent de l'espoir pour les années futures mais ne doivent pas masquer une réalité : seulement 62 nichoirs sur les 80 installés ont pu être visités cette année et seulement une seule fois pour la plupart...

Par manque de temps et de bénévoles, il n'est pas possible de faire un suivi rigoureux et constant, notamment pour les clochers, car les prises de rendez-vous avec les municipalités sont compliquées et doivent très souvent se faire aux heures de bureau.

Pourtant la dynamique est là. C'est pourquoi nous avons décidé avec Bertrand Tranchand, chargé d'études à la LPO Loire, qu'il serait plus intéressant et moins chronophage à l'avenir de privilégier le partenariat avec les particuliers ou agriculteurs qui souhaitent s'impliquer : une aide leur sera proposée pour la fabrication et l'installation des nichoirs mais ils assureront eux-mêmes le suivi de la reproduction et les enregistrements sur la base de données Faune Loire : faune-loire.org

À la fin 2021, 84 nichoirs sont installés dans le département et nous devons étoffer l'équipe de suivi. N'hésitez donc pas à prendre contact avec Bertrand Tranchand et moi-même pour nous proposer votre aide.

Jean-Pierre Brunel, coordinateur bénévole effraie

Comptage national de l'Observatoire Oiseaux des jardins les 29 et 30 janvier 2022

Chacun est invité à compter les oiseaux de son jardin et à noter ses observations sur le site de l'Observatoire. Pas besoin d'être un expert, il suffit de :

- choisir un créneau d'une heure, de préférence en fin de matinée ou début d'après-midi quand la température est un peu plus chaude et les oiseaux plus actifs,
- trouver un lieu d'observation : jardin, balcon, parc public...,
- compter et noter durant une heure tous les oiseaux vus dans le jardin (pour les reconnaître, des fiches sont disponibles sur le site de l'Observatoire),
- enfin, transmettre ses données sur : oiseauxdesjardins.fr



Gros-bec casse-noyaux © Dominique Bernard

C'est de saison : le butor étoilé



Le butor étoilé, as du camouflage dans les roselières © René Diez

Les observateurs de la nature que nous sommes usons parfois de beaucoup de discrétion pour parvenir à voir sans être vus. Nous nous cachons dans des affûts et essayons de nous confondre avec le milieu environnant. Certaines espèces que nous « traquons » font de même pour passer inaperçues et échapper à la fois à notre vigilance (presque sans faille) et à celle de leurs prédateurs.

Durant la période inter-nuptiale, un visiteur des plus discrets vient arpenter les zones humides des plaines du Forez et de Roanne. Un maître du camouflage, solitaire, silencieux, aux mouvements lents, capable de s'immobiliser à la moindre alerte, se dissimule parmi les roseaux. C'est le butor étoilé.

Arborant un plumage chamois clair moucheté de sombre, le butor acquiert une posture d'alerte singulière lorsqu'il est dérangé : l'oiseau se tenant bien droit, cou tendu et bec pointé vers le haut, disparaît pratiquement de la vue au milieu des tiges sèches de phragmites s'entremêlant plus ou moins verticalement. Car les grandes roselières sont le milieu de prédilection du butor étoilé. En hiver, il est régulier dans notre département sans être abondant. Sa découverte en bordure d'un étang peut être fortuite mais prêter une attention particulière aux zones végétalisées des berges augmente les probabilités de rencontre.

Aussi après avoir observé les canards d'un plan d'eau, examinez ses berges, le butor s'y cache peut-être.

Laurent Goujon

Livre : « Le Jardin Jungle arche de la biodiversité » de Dave Goulson, éd. du Rouergue, 23€

Cet amoureux de la vie parle avec humour de la façon dont « nous pouvons faire de nos jardins des espaces de survie de nombreuses espèces animales » auxquelles nous prêtons parfois peu d'attention. Il aborde beaucoup d'aspects sur nos savoir-faire : tenir compte de ce qui existe, s'aider des perce-oreilles, des papillons de nuit, des vers de terre, des fourmis... Il encourage la pratique du jardin sauvage avec des plantes en abondance pour attirer de nombreux insectes qui nourrissent les oiseaux et toute une faune diversifiée.

Il montre qu'il faut plutôt « faire avec » que croire que tout est mauvais et parle du problème des traitements chimiques qui détruisent la biodiversité : « Jardiner pour sauver la planète ».

Blandine Blanc



Le tarier des prés, petit protégé de nos prairies

Le tarier des prés a été l'une des espèces prioritaires de la stratégie faune 2021 du Conseil départemental de la Loire. Explications avec Emmanuel Véricel, Chargé de mission pour la LPO délégation de la Loire.

« La LPO DT Loire a mis en œuvre, dès l'automne 2020, un projet d'expérimentation de protection des nichées du tarier des prés dans les prairies de fauche ou des pâtures sur les territoires abritant encore ces oiseaux. Cette action se réalise, pour une année, en partenariat avec le Département de la Loire qui, en raison de la fragilité de l'espèce, a choisi de l'inscrire comme prioritaire dans sa stratégie 2021 en faveur de la faune...
Petit passereau (12,5 cm - 18 gr), le Tarier des prés fréquente les prairies fauchées tardivement ou pâturées extensivement, en moyenne montagne ou en plaine alluviale. Visiteur d'été (avril - octobre) son nid est construit au sol bien dissimulé sous la végétation. Les œufs éclosent en juin et les poussins peuvent voler 15 - 20 jours plus tard. Les prairies permanentes du Haut-Pilat et des Monts du Forez constituent les derniers bastions de l'espèce dans la Loire... ».



Tarier des prés mâle, été 2021, sur l'un des sites suivis © Simon Arnaud



Pose d'une clôture, ferme du Campus AGRONOVA © Simon Arnaud

« Nous constatons ces dernières années un avancement des dates de fauches des prairies permanentes. Sur la base du volontariat des agriculteurs, nous leur proposons une mise en défens (pose de clôtures) ou un report de fauche sur une portion de la parcelle favorable à l'espèce, voire autour du nid préalablement repéré. Le matériel nécessaire est mis à disposition des agriculteurs pour protéger les nichées : piquets, isolateurs, fil électrique, filets électriques, batteries solaires... »

13 couples et un mâle chanteur

Faire accepter notre projet reste difficile auprès d'agriculteurs qui tiennent à conserver leur autonomie pour le foin. Sur une dizaine d'exploitants démarchés, cinq nous ont répondu favorablement...

Au total, nous confirmons l'installation de 13 couples et d'un mâle chanteur : il y a eu échec de reproduction pour 3 couples ; 5 couples ont nourri des poussins au nid (envol non confirmé) et 5 couples ont produit 13 jeunes volants avec 3 nichées d'au moins 2 jeunes, une nichée d'au moins 3 jeunes et une nichée de 4 jeunes...

Un succès pour le tarier des prés cette année : les agriculteurs volontaires (témoignages ci-dessous), touchés par la beauté de ce passereau en l'observant dans nos longues-vues, nous ont apporté un soutien majeur dans l'installation des mises en défens et le temps pluvieux a favorisé des fauches tardives. »

Propos recueillis par Danièle Moreau

Paroles d'agriculteurs volontaires

« La préservation des nichées de Tariers des prés n'a pas été très contraignante avec une saison aussi humide. Pour l'année prochaine, nous sommes prêts à reconduire l'expérience et nous avons à présent une meilleure idée des secteurs fréquentés. En fonction de la pousse de l'herbe nous verrons si une mise en défens sera nécessaire ou non ».

« Les mises en défens n'ont pas représenté une grosse contrainte et nous avons pu faire pâturer nos bêtes fin juillet - début août dans la zone humide ce qui n'a pas impacté les nichées d'oiseaux ».

L'intervention d'un expert dans un refuge de la Loire

Sur le terrain au « *Lopin des coccinelles* » avec une animatrice de la LPO chargée d'accompagner et former les propriétaires de refuges à la protection de la biodiversité.

Mandatée par Saint-Étienne Métropole, la LPO Loire intervient auprès de particuliers ou d'associations propriétaires de refuge dans l'espace urbain et rural, afin de former aux bonnes pratiques en matière de protection de la Biodiversité.

C'est dans ce cadre que Virginie François, animatrice salariée et chargée des refuges particuliers et associatifs, s'est rendue à Saint-Martin-La-Plaine pour rencontrer les membres de l'association « *Le lopin des coccinelles* », nouvellement créée pour développer des jardins partagés.

Elle a recueilli l'histoire du lieu et les éléments du contexte naturel, a interrogé sur les projets à venir et les moyens à disposition, puis a commencé une observation minutieuse de la flore et la faune présentes et de ce qui a été récemment planté. Elle a identifié les points d'eau, la typologie du terrain, les zones d'ombre et d'ensoleillement et a commenté ses observations auprès des personnes présentes.



Virginie avec les membres du refuge « *Le lopin des coccinelles* » © Elsa Francès

Recenser et proposer des aménagements

Elle a recensé et expliqué la richesse de ce qui existait déjà : par exemple, elle a démontré la richesse d'un arbre mort, comment le disposer et le préserver, a détaillé les types d'insectes qui viendront s'y installer et se reproduire, a raconté comment la chauve-souris loge sous l'écorce et vient se nourrir...

Ensuite, elle a proposé des aménagements particuliers, adaptés au site : comment attirer les mésanges bleues et charbonnières qui mangeront les chenilles du potager, où laisser pousser les herbes hautes afin de ménager un parcours protégé pour les hérissons, comment installer une mare pour favoriser la reproduction du crapaud gourmand de limaces et d'escargots...

Déconstruire les idées reçues

Elle a expliqué aussi pourquoi il est indispensable d'installer un cycle de floraison le plus étendu possible grâce aux choix de plantations de fleurs, d'arbres et de haies. Elle a réhabilité le lierre qui est le dernier à fleurir dans l'année et permet aux pollinisateurs et aux oiseaux de se nourrir plus longtemps.

La connaissance du public était variable : certains avaient l'expérience des plantations potagères, jardins d'agrément ou compost (ce refuge se trouve en pleine campagne), mais le rôle de la faune semblait moins connu. Virginie a déconstruit quelques idées reçues et a mis en valeur les interactions bénéfiques entre la faune et la flore car, au-delà d'un recensement des espèces, il s'agissait d'expliquer le bon fonctionnement d'un écosystème avec ses dynamiques et permettre ainsi à chacun de devenir acteur de la sauvegarde de la biodiversité.



Analyse sur le terrain du contexte naturel du refuge © Elsa Francès